

13 May 1812
 Deliberation
 Periodique

L'an Mil huit cent Douze & de treize Du Mois de Mai a sept heures Du
 Matin les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune
 De Louviers Canton de la ville de Louviers Département de la Charente
 assemblée au Bureau Municipal D'après les Dispositions de
 l'Article 1^{er} Du Décret Impérial Du 14 février 1806, à la Licentaine
 Du M^r le Préfet De ce Département en Date Du 15 avril D'année

qui précède son arrêté Du même jour, D'après la Convocation Du Maire De ladite Commune atteinte De Deliberer sur le contenu Des^s Circulaires & arrêtés, ou sans les nombre Suffisants pour Deliberer à l'effet Constitué en séance sous la présidence Du Maire, lequel assemblé led. Conseil De Communes s'adonnera par l'examen Du Compte D'ordre & D'administration qui doit rendre l'exercice De l'an Mil huit cent onze; Puis à l'ouverture & Debatte De l'ouvrage qui doit rendre l'exercice led. Deroulé D'après l'exécution Des Déniers Communes D'Amérique Communes pour l'exercice l'an mil huit cent onze, à l'égard De Maire assemblé sur le Bureau Des Decrets, Circulaires, et arrêtés précités, ainsi que les Budgets De l'an mil huit cent onze l'ont en bonne forme, et après lecture & l'examen Desdites pièces, le Maire a présenté son Compte De la Manière Suivante;

Compte D'ordre, & D'administration Du Maire

Le Maire De la Commune De Combief a Déclaré au Conseil que Depuis le 27 Nivose an onze & D'après les Dispositions Detachés Circulaire Des M^{rs} Le Directeur de ce Département en date Du même jour il ne fait aucune Recette ny Dépense Des Revenus Communes, & qui ne s'ordonne, annuellement Depuis cette époque aucune Dépense, que celle Mentionnée à l'Etat Du Budget, De chaque année; & que pour l'exercice De l'an mil huit cent onze il ne s'ordonne qu'une somme De six francs alloués au S^r Vissac Notaire de l'arrondissement pour la tenue De six volumes à un franc pièce, Dont trois des Statuts de loi, & trois Des Statuts de l'Etat administratif & Despéc. ad. Communes & Desquels il sera fait Mention dans le Compte D'après ce qui, que le Conseil qui a arrêté ne seroit qu'une répétition de celui que rendent les. Percepteurs, raison pourquoy il s'en réfère à l'avis Dudit Conseil sur ce point;

Le Conseil après Deliberation a Dissimé led. S^r Maire Detaché un Compte qui ne seroit que la simple Copie Du Budget De 1811 & Requis led. S^r Deroulé Percepteur D'y présenter son Compte dans la forme voulue par lesd. arrêtés, en quoi il a consenti et à l'effet il a remis sur le Bureau son Compte en six pièces ainsi, ainsi qu'il suit

Département De La Charente arrondissement D'Angoulême Commune De Combief

Compte Des Recettes & Dépenses Communales pour l'exercice De l'an 1811 De la Commune De Combief Rendu par led. Deroulé D'après l'exécution Du Contributions de lad. Commune

Revenus Portés au Budget De 1811

Continués aux Contributions foncières Mobilières & Bourgoises	242 ^{fr} 50 ^c
10 ^{de} Du Produit Des Patentes par approuvé	30
Encaisse Du Compte Bilan 1809 arrêté à	6 39
Encaisse Du Compte De 1810 par approuvé	34 53
Encaisse Des années 8, 9, 10, 11, & 12 en arriérées	
Total Des Revenus suivant le Budget	313 42 ^c

Depenses arretees au Budget De 1811

Le 20 ^e des Revenus Destiné ala Compagnie de Reserve	162 ^{fr} 42 ^c
traitement de M ^r le Prefet	9 08
Le 100 ^e des Revenus pour les invalides	2 72
abonnement au Bulletin Des Lois	6 "
abonnement au Bulletin administratif	9 "
frais des Registres de l'Etat Civil et timbre	22 28
indemnité au Maire pour l'appartement qui lui est fourni ala commune	12 "
frais de Bureau du Maire entretenu par la commune	48 "
Depos de Surteis du Cantons	1 30
Pièces de la Sous prefecture	35 "
appartenance de la Commune	12 "
Depos de Mendicité	30 "
indemnité de logement au Dependant	100 "
Total Des Depenses Portées au Budget	301^{fr} 38^c

Résultats Du Compte Suisant le Budget

La Recette en De	313 ^{fr} 42 ^c
La Depense en De	301 38
La Recette Excede La Depense De	12 ^{fr} 04 ^c

Recette Effective Du Percepteur

Centimes aux Contributions foncières Mobilières & Somptuaires	242 ^{fr} 50 ^c
10 ^e Duproduits des Patentes par l'apercu	26 15
Encaisse des années 8, 9, 10, 11, & 12	89 ^{fr} 42 ^c ancien de 99 ^{fr} 02 ^c
Encaisse de l'an 1809	6 39
Encaisse du Compte de l'an 1810	26 01
Budgets de 1812	
Total De la Recette Effective	364^{fr} 06^c

Depense réelle Suisant les Pièces justificatives

1 ^e indemnité allouée au Maire pour l'appartement qui lui est fourni ala Commune Suisant la quittance	12 ^{fr} "
2 ^e frais de Bureau du Maire Suisant la quittance	48 "
3 ^e frais de Reserve de six volumes dont 3 de Bulletins Des Lois, & 3 de Bulletins D'actes administratifs à 1 ^{fr}	6 "
4 ^e abonnement au Bulletin Des Lois	6 "
5 ^e ind au Recueil des actes administratifs	9 "
6 ^e Registres de l'Etat Civil	22 27
7 ^e Pièces de la Sous prefecture	35 "
8 ^e Pièces de la Commune	12 "
9 ^e 20 ^e des Revenus pour la Compagnie de Reserve	14 "
10 ^e traitement de M ^r le Prefet pour l'année	18 16
11 ^e 100 ^e des Revenus pour les invalides	2 72
total icy	185^{fr} 15^c

Suite De La Depense		185 ^{fr} 15 ^c
12°	Depos De Surete De Justice De Paix Du Canton	- 1 - 30
13°	Depos De Mendicite	- 30 - "
14°	Logement Du Deputé de la Commune	- 100 - "
Total De La Depense Effective		- 316 ^{fr} 45 ^c

Resultats Du Compte Effectif		
La Recette En De Laf. De		364 ^{fr} 06 ^c
La Depense En De		- 316 - 45 -
Restans La Recette Excede La Depense De		- 47 ^{fr} 61 ^c

La même somme de 47^{fr} 61^c en demeurée dans la caisse dudit percepteur à laquelle il sera fait mention au budget de l'an 1813 qui va être formé et approuvé.

Est observé icy que l'ad. des resultats d'un compte de fin de l'année d'après perçus de la commune de Combieu est dépositaire du Denier Commun de lad. Commune depuis l'an 1810.

1°	Encaisse Du Compte de l'an 1810 Laf. De	26 ^{fr} 01 ^c
2°	Encaisse Du Compte de l'an 1811 et de l'an De	- 47 - 61 -
Total General Des Encaisses		- 73 ^{fr} 62 ^c

Note Du Garde Champêtre

Et au même instant led. P. Deroude Percepteur a disposé sur le bureau de la Note Du Garde Champêtre de l'arrêté communal rendu le 20 ventôse, le le Compté des luysois des Deniers levés en vertu d'iceluy, l'on a été vu et examiné par le Conseil de l'an 1811. lequel rôle est au total de la somme de trois cents quarante francs et trente cinq centimes, savoir:

1°	Salaires Du Garde Champêtre General de l'arrondissement pour 1811 - 12 ^{fr} le pour les six derniers mois de 1810 - 6 ^{fr} 50 ^c	18 ^{fr} "
2°	Salaires du Garde de la Commune pour 1811	300 - "
3°	Frais de Confection Du rôle	6 - 15 -
4°	Frais De Perception	- 16 - 20 -
Montant Du rôle		340 - 35 ^c

L'emploi de cette somme a été fait comme il suit:

1°	Deux Quittances d'acquiescement partielles pour le Garde Genl	18 ^{fr} "
2°	Cinq quittances du Garde de la Commune de	- 300 - "
3°	une quittance de Confection du rôle de	- 6 - 15 -
4°	une quittance du droit de perception de	- 16 - 20 -
fourni acquittés par elle et adécote		- 340 - 35 ^c

Les susdits Comptes rendus par led. P. Deroude Percepteur pour l'exercice de l'an 1811 approuvés ont été vu et vérifiés et débattus par le Conseil Municipal qui les a recommandés par l'acte ainsi que les pièces justificatives présentées à l'appui, à délibérer que l'ad. de l'arrêté du Maire de l'an 1811, ainsi que deux copies des présentes seront adressées au Maire de la sous-préfecture de l'arrondissement pour être vu par luy ou, vérifiées, corrigées, et arrêtées définitivement et y a lieu à l'ad. de l'arrêté de Maire et l'arrêté du Conseil de l'exercice de

Suite a la formation Du Budget Detad. Commune
De Combieu pour l'exercice De l'an 1813, il y a été
Procédé De la Maniere et ainsi qu'il Suit y.

170

Budget De l'an 1813
Revenu De La Commune

Continues aux Contributions foncier, Mobilier et Sontuair	242 ^f 50 ^c
10 ^e Impression Des patentes par approu	28
Encaisse Du Compte De l'an 1811	47 61
<u>Revenus Presumés De 1813</u>	<u>318^f 11^c</u>

Depenses De la Commune

1 ^e indemnité allouée au Maire pour l'avancement qui fournie a la Commune, adresses de Maisons Commune	12
2 ^e frais de Bureau Du Maire	48
3 ^e frais d'impression des feuilles du Budget & en Reliure des Bulletins de Lois	3 50
4 ^e abonnement au Bulletin des Lois	6
5 ^e j ^e au Recueil Des actes administratifs	9
6 ^e Registre de l'Etat Civil	22 27
7 ^e Pictou de la Sous-prefecture	35
8 ^e Pictou de la Commune	12
9 ^e de 20 ^e des Revenus pour La Compagnie d'assurance	13 50
10 ^e traitement de M. de Prefets	9 16
11 ^e de 100 ^e pour l'Hotel des invalides	2 72
12 ^e Concierge du Depot de la justice de pais	1 30
13 ^e Depot De Mandicte	30
14 ^e Logement Du Deperand	100
<u>Total de la Depense Presumée De 1813</u>	<u>304^f 45^c</u>

Resultats Du Budget De 1813

La Recette Presumée en De	318 ^f 11 ^c
La Depense en De	304 45
Partons Restera en Caisse def. de	13 ^f 66 ^c

Tout ce qui Depuis fait et arrêté Le Conseil en Persistant dans ses
precedentes Deliberations a déclaré par voie d'acte d'liberation a
prendre pour l'exercice, et Le Maire d'apres cette Declaration
a clos la Session au Bureau Municipal de Combieu le jour
mois et an susdit a sept heures Du soir y.

Adjoints: Fauquier, Desse, Intempere, Lavatour
Signe: Pampilot, Cherrier, Boulland, Maire